



*Nous vous proposons deux nouveaux modes de règlement depuis la rentrée de septembre 2019*

- Par virement bancaire

FR76 1551 9390 5100 0206 1110 330

CMCIFR2A

Où

- Prélèvement automatique

Si cela vous intéresse merci de nous le faire savoir afin que l'on vous transmette une autorisation de prélèvement

---

**Nous vous rappelons que toutes les factures doivent être réglées avant de pouvoir inscrire vos enfants pour l'année 2020/2021.**